

Rapport d'activités 2020/2021

Nos actions s'inscrivent dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2020/2022 signée entre le Président de la Fédération de l'OCCE et le Ministre de l'Éducation Nationale qui s'articule autour de trois ambitions fortes :

- Une ambition pédagogique, la réussite scolaire de tous
- Une ambition républicaine, le développement du parcours citoyen
- Une ambition pour les alliances éducatives : la formation et l'accompagnement des acteurs de l'éducation

L'OCCE, par son projet éducatif et ses propositions d'actions, accomplit des missions complémentaires à celles de l'Education Nationale. Le rapport d'activité rend compte des actions conduites en 2020/2021 par l'Association Départementale.

VIE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE

- Nombre d'adhérents (enseignant.es et élèves) : 140 501 (+ 45)
- Nombre de coopératives : 758 (dont
- 688 écoles soit 299 maternelles et 389 élémentaires ou primaires
- 5 SEGPA et 17 collèges
- 1 lycée
- 8 IME et ITEP
- 8 autres : associations diverses

Vie statutaire :

Composition du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration Départemental composé de 11 personnes s'est réuni 7 fois depuis la dernière Assemblée Générale.

Le bureau :

- Présidente: Sandrine Bonnaire, Directrice d'école élémentaire (Croix Duny à Argenteuil)
- Vice-présidente: Nathalie Augée, Professeure des écoles (Les terrasses à Cergy)
- Trésorière: Martine Vaneekeloot, Directrice d'école maternelle à la retraite
- Trésorière adjointe : Caroline Despeyroux, Professeure des écoles (Les terrasses à Cergy)
- Secrétaire générale : Isabelle Oudart, enseignante retraitée depuis juin 2021

Les administratrices :

- Catherine BOYER, Directrice d'école élémentaire (Jules Ferry à Sarcelles)
- Prisca GIBERT, Professeure des écoles (L'escapade à Cergy)
- Françoise LAURET, Professeure des écoles (retraitée)
- Delphine NOBILET, Professeure des écoles (Le Bontemps à Cergy)
- Pascale POUSSIER, Directrice d'école élémentaire (Marcel Cachin à Argenteuil)
- Isabelle Perrin, animatrice pédagogique (enseignante détachée)

2 administratrices siègent également au Conseil d'Administration Régional dont le siège est à Paris.

L'Association Départementale a participé également à la vie fédérale :

- Réunion Interrégionale à Evry
- Assemblée Générale financière Paris
- Assemblée Générale Associative en distanciel

Notre association compte 3 salariés:

M. Litardier Hugues : Comptable

Mme Bezzina Zineb : Secrétaire

Mme Perrin : animatrice pédagogique (enseignante détachée)

Politique partenariale :

- 1- Dialogue de partenariat académique dans l'année au cours duquel le correspondant académique présente le bilan annuel des 4 départements de l'Académie de Versailles.
- 1 rencontre annuelle avec monsieur Pointreau, IEN adjoint pour un bilan qualitatif et quantitatif de nos actions en direction des écoles.
- Représentation au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) (3 dans l'année)
- Une **convention avec la DSDEN** a été signée pour le versement des « PACTE » en direction des coopératives OCCE.
- La convention avec la DSDEN et l'association « Ecrans VO » a été reconduite pour le projet « *Tournez-Montrez* »
- La convention avec la compagnie de théâtre « Quelle que soient les circonstances » a été reconduite pour le projet Théâ.
- Au sein de l'ESPER mise en place d'un partenariat local OCCE/ MGEN pour la diffusion d'informations pendant la semaine de l'ESS.
- Un partenariat avec **Solidarité Laïque** existe pour développer des actions en faveur des droits de l'enfant.
- Poursuite du **partenariat avec l'association « Lire c'est Partir »** afin de proposer aux écoles des livres à prix réduits.

L'activité de notre association s'articule autour de 2 grands volets :

- Le volet Juridique et comptable
- Le volet pédagogique

VOLET JURIDIQUE ET COMPTABLE

Objectifs : Améliorer le fonctionnement associatif, juridique et comptable des coopératives :

Chaque coopérative bénéficie du soutien de l'OCCE en matière juridique et comptable. Par leur expertise les salariés apportent leurs conseils au quotidien sur un ensemble de dossiers concernant directement les coopératives tels que :

- Les relations entre la banque et les coopératives.
- L'aide à la tenue de la comptabilité des coopératives.
- L'ouverture (2) et la fermeture de comptes. (3)
- Les changements de mandataires (229)
- L'activité bancaire (virement, versement, ...)
- Les litiges avec la banque.
- La gestion des cotisations
- La gestion du dossier assurance avec la MAE/MAIF (75 dossiers ouverts en 2019/2020 suite à l'annulation des séjours.) 39 sont clos soit par remboursement soit par accord avec le prestataire.
- La formation des nouveaux mandataires a pour objectif de rappeler la législation concernant la gestion de l'argent à l'école ainsi qu'une initiation à l'outil Retkoop. 6 formations se sont tenues en visio-conférence.
- La formation des nouveaux directeurs et directrices des différents bassins du département en partenariat avec l'Education Nationale.
- L'intervention en conseil des maîtres à la demande des équipes pour une aide au fonctionnement de la coopérative.
- Le contrôle sur site des écoles.

La communication avec les écoles adhérentes s'est faite par l'envoi de 2 bulletins :

- Un bulletin de rentrée spécial « Gestion financière de la coopérative scolaire » avec des informations concernant la banque et la tenue des comptes
- En mai un 2d bulletin «Spécial compte-rendu financier » a été transmis aux coopératives.

Tout au long de l'année des informations sur l'actualité administrative sont envoyées aux coopératives. Les informations et les documents sont également accessibles depuis notre site.

VOLET PÉDAGOGIQUE

La coopération vécue au quotidien par les élèves repose sur des dispositifs pédagogiques favorisant l'engagement des élèves dans leurs apprentissages, le renforcement de l'estime de soi et des autres, l'interdépendance cognitive ainsi que le retour réflexif et partagé sur des démarches d'apprentissage. La participation active et responsable de chacun donne du sens aux apprentissages. Ce mode d'intervention éducative donne du pouvoir d'agir aux élèves permettant ainsi leur épanouissement et contribuant à la réussite de tous.

L'activité pédagogique se structure autour de quatre réseaux thématiques : culture artistique et littéraire, lire-écrire, culture scientifique et éducation citoyenne.

Objectifs : Former, accompagner, valoriser, communiquer, mutualiser » par le biais des actions proposées.

Nos coopératives sont informées des actions en début d'année via le bulletin d'information « Spécial Actions Pédagogiques ». Des « relances » par mails sont faites également dans le courant de l'année. Les informations sont également accessibles sur notre site.

A) Projets coopératifs dans les domaines culturels et artistiques, lire-écrire

➤ Théâ :

THÉÂ, c'est découvrir l'univers littéraire d'auteurs de théâtre contemporain. Cette année Antonio Carmona, était à l'honneur. Ce projet est mené en partenariat avec la compagnie de théâtre « Quelques soient les circonstances. » Pour l'année 2020/2021, l'action nationale se déroulait en Ile de France. Un accompagnement renforcé a été mis en place pour les classes et les enseignant.es.

13 classes inscrites (278 élèves dont 127 en REP/REP+) ont bénéficié de :

- 6h d'intervention d'un comédien.ne , de la venue de l'auteur dans la classe et d'un accompagnement par l'OCCE.
- d'une formation à la pratique théâtrale de 3h00 en présence des comédien.ne.s.
- 2 enseignantes se sont engagées dans un stage national de 5 jours à Paris en présence de l'auteur, d'un chorégraphe et d'un metteur en scène.
- Des lectures « offertes » animées par l'animatrice pédagogique pour accompagner l'entrée des enseignants et des enfants dans le projet « Théâ ». Les 13 classes ont pu en bénéficier.
- Les 13 classes se sont rencontrées sur 2 jours à Cormeilles en Parisis en juin pour présenter leur travail.
- 2 classes ont participé à une rencontre Théâ National au théâtre Gérard Philippe à Saint Denis.
- Un dossier pédagogique a été remis aux enseignants lors de la réunion de présentation pour les aider à mettre en œuvre cette action dans l'esprit coopératif voulu par l'OCCE. Un padlet a également été créé.

Un grand merci à la commune de Cormeilles en Parisis pour le prêt de la salle.

➤ « Tournez Montrez » Réaliser un film d'animation avec un professionnel.

Les classes inscrites dans ce projet réalisent avec l'aide d'un professionnel, un court film d'animation. Ce projet s'inscrit dans un parcours culturel en partenariat avec la DSDEN et l'association départementale « Ecran VO » en charge de la coordination du projet Ecole et Cinéma.

5 établissements - 8 classes se sont inscrites. Cela représente 168 élèves dont 153 en éducation prioritaire.

Un projet spécifique élémentaire et un spécifique maternel ont été réalisés.

Les enseignants engagés dans l'action doivent déposer un projet Pacte auprès de la DSDEN.

Pour l'élémentaire :

- ❖ Les enseignants ont bénéficié d'une formation de 12h00 à la création d'un film d'animation animée par *Ecrans VO* en présence du réalisateur intervenant dans les classes.
- ❖ 30h d'intervention par projet en classe du réalisateur : Nicola Bellanger.
- ❖ Participation de chaque classe au projet « Ecole et cinéma. »
- ❖ Participation au festival « Image par Image » dans lequel les élèves rencontrent des réalisateurs.trices.
- ❖ Restitution publique des films d'animation dans les salles de cinéma partenaires « Ecoles et Cinéma ».

Pour la maternelle, le projet s'intitule « anime ton Haïku ».

- ❖ Les enseignants ont bénéficié d'une formation de 3 h00 à la création d'un film d'animation animée par *Ecrans VO* en présence de la réalisatrice qui intervient dans les classes.
- ❖ 6h d'intervention en classe de la réalisatrice
- ❖ Participation de chaque classe au projet « Ecole et cinéma. »
- ❖ Participation au festival « Image par Image » dans lequel les élèves rencontrent des réalisateurs.trices.
- ❖ Restitution publique des films dans les salles de cinéma partenaires « Ecoles et Cinéma ».

Un padlet à destination des enseignants est réalisé.

➤ École en Poésie

L'OCCE et le Printemps des Poètes travaillent ensemble depuis 2012 pour favoriser une approche sensible de la poésie dans les établissements scolaires, et accompagner des projets autour de la poésie. L'appellation "École en Poésie" a été créée à destination des établissements qui, de la maternelle au secondaire, mettent la poésie au cœur de leur projet d'établissement. Le Printemps des Poètes et l'OCCE accompagnent ces établissements, adhérents ou pas à l'OCCE, pour les aider à mener à bien leurs projets en mettant à leur disposition des ressources.

Le thème du printemps des poètes pour l'année 2020/2021 fut « le désir ».

Les établissements sont également invités à participer à l'action « Photopoème » en illustrant par une photo. Pour 2020/2021 c'est un texte d'Albane Gellé qui fut proposé. Toutes les photos des classes sont réunies sur un mur (serveur en ligne), constituant ensemble une grande **MOSAÏQUE-POÈME**, qui fut dévoilée le jour du Printemps (vendredi 20 mars).

Lors du « printemps des poètes », les écoles reçoivent une newsletter quotidienne invitant les enseignants et les élèves à faire vivre la poésie dans leur établissement.

233 élèves ont participé à cette action.

<https://www.photo-poeme.fr/>

➤ Étamine : Lire et Ecrire collectivement

12 classes (soit 287 élèves dont 89 en REP) se sont inscrites au projet Etamine dans la catégorie « auteurs et lecteurs »

L'association départementale propose aux classes inscrites un accompagnement pédagogique et offre 2 séries de livres « Lire c'est Partir ».

Une malle regroupant les ouvrages écrits par les classes les années précédentes est à disposition des enseignants.

Un calaméo par classe est réalisé permettant ainsi la transmission numériquement du livre aux familles par exemple ou sur un site école.

B) Projets coopératifs dans le domaine scientifique et numérique

Les 3 actions développées autour de la nature et du développement durable ont été regroupées sous l'appellation : « **Ensemble, coopérons pour la nature.** »

Les classes pourront participer à une ou plusieurs de ces actions qui s'intitulent

- « Ensemble au jardin avec l'OCCE »
- « Les Mini-jardins extraordinaires »
- « Eco Coop »

➤ « Ensemble au jardin avec l'OCCE »

Ce projet propose aux classes participantes de s'engager dans une éducation à l'environnement et au développement durable en créant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement un espace Eco- Citoyen.

21 écoles (111 classes) se sont inscrites dont 9 écoles en éducation prioritaire. 2124 élèves sont concernés par cette action.

Les écoles ont déposé un projet. Une aide financière a été apportée en fonction des besoins. En juin, les classes doivent renvoyer un « carnet de bord » et organiser une visite de cet espace selon les modalités qu'elles ont choisies :

- Visite pour une autre école de proximité.
- Visite pour les parents d'élèves
- Visite à l'intention d'un.e élu.e, d'une « personnalité » choisie par la classe/ l'école.
- Visite pour des membres de l'OCCE.

Une réunion d'information a eu lieu avec les classes participantes en visio. 12 écoles ont participé. Un padlet « ressources » a été réalisé pour accompagner les classes. En fin d'année, des « lots jeunes jardiniers » ont été remis aux écoles.

➤ Les Mini jardins extraordinaires

Les classes étaient invitées à créer « un Attirantail ». C'est-à-dire une structure ou une installation à l'aide de pots fixés qui devront attirer les insectes et les oiseaux. 23 écoles (12 en REP/REP+) se sont inscrites soit 74 classes ce qui représente 1600 élèves.

Ce projet permet à la classe la mise en œuvre d'une démarche d'investigation, technologique et coopérative. Les phases de questionnements, de manipulations, de tâtonnements, d'essais, de recherches, de documentation se succèdent pour répondre au défi initial et résoudre les divers problèmes rencontrés.

Les classes reçoivent un lot de graines en échange de photos sur l'avancée du projet. Toutes les réalisations des écoles sont à l'honneur sur notre site départemental à la rubrique : Mini jardins extraordinaires. Un document animé présentant les réalisations des classes a été transmis dans les écoles.

➤ Éco'coop : coopérons pour la planète

Le thème est le même que l'année dernière : « la biodiversité ». Les classes inscrites reçoivent un paquet de graines favorisant la biodiversité et bénéficient d'un accompagnement pédagogique. 1 seule classe s'est inscrite cette année.

➤ A vos Maths ! Prêt ? Jouez !

Cette action propose aux classes de cycle 2 et de cycle 3 de faire des mathématiques autrement. Des jeux du commerce (coopératifs et compétitifs) permettant des réinvestissements mathématiques servent de support. Ils sont prêtés aux classes pendant une durée de 4 à 5 semaines.

Un dossier pédagogique donne des pistes à l'enseignant pour organiser sa classe et faire jouer tous ses élèves de façon coopérative. Les élèves vont être amenés à réfléchir à la spécificité du jeu coopératif. Des « vrai/faux » leur permettent également de contrôler leurs connaissances des règles.

50 classes se sont inscrites pour emprunter les jeux soit 1250 élèves dont 375 en éducation prioritaire. De nouveaux jeux ont été achetés pour enrichir la sélection. Des jeux coopératifs sont également proposés depuis cette année aux classes de maternelle (jeux pour les 3-6ans et jeux pour les 5-9ans)

C) Projets coopératifs en lien avec le parcours citoyen

Action « Droits de l'enfant »

Une série de newsletters a été envoyée à toutes les coopératives du département pendant la semaine des droits de l'enfant proposant des activités variées pour découvrir la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Des jeux peuvent être empruntés également.

Action : « La semaine de l'ESS »

Cette action menée en partenariat avec l'ESPER s'adresse à toutes les classes de la maternelle au lycée. Ces dernières sont invitées à faire découvrir à leurs élèves l'ESS et à mettre en œuvre des projets solidaires. Des ressources pédagogiques sont disponibles sur le site de l'ESPER et de l'OCCE. Des jeux peuvent être empruntés également.

Pour l'année 2020/2021 :

- L'envoi d'1 newsletter à destination des enseignants au moment de la semaine de l'ESS avec des propositions d'outils (jeux, film...)

D) Vie pédagogique : Ressources proposées aux écoles

➤ Aide aux projets coopératifs

Les 21 projets déposés ont été aidés pour une somme totale de 6 100 €. Des critères sont été déterminés par la commission en charge de cette action afin de favoriser les projets les plus coopératifs et impliquant réellement les élèves dans la mise en œuvre.

➤ « La trousse à projet »

Nous sommes partenaires de ce dispositif mais nous manquons de lisibilité concernant le dépôt des projets. La plateforme n'indique pas la ville de l'école concernée ni les dates du projet. Du coup, une synthèse fiable est rendue difficile.

➤ **Agendas Coopératifs : un outil au service de la coopération.**

Cet outil pour les élèves et les enseignants est destiné à favoriser un climat de classe propice aux échanges, aux interactions et aux apprentissages. Il développe l'estime de soi et des autres, il développe les valeurs de la coopération au travers d'activités quotidiennes vivantes et dynamiques dans la classe.

Communication avec les coopératives :

➤ **Site départemental**

Le site présente toute l'actualité de l'association, les services ainsi que les projets proposés aux écoles. Il s'est enrichi cette année avec de nouveaux contenus pédagogiques.

➤ **Communication avec les coopératives**

Toutes les autres informations ont été transmises aux écoles par courriel. Il est donc demandé aux directeurs/directrices d'école de faire suivre les informations de l'OCCE à l'ensemble des collègues et en particulier aux mandataires quand il s'agit de la gestion de la coopérative. Qu'ils et elles en soient chaleureusement remerciés.

➤ **Animation et Éducation**

L'association départementale a fait le choix depuis de nombreuses années d'offrir l'abonnement à la revue pédagogique A&E de l'OCCE à toutes les circonscriptions du département.

Pour le Conseil d'Administration, la Présidente

Sandrine Bonnaire



O.C.C.E. VAL D'OISE
ECOLE - 2, Allée de la Sébille
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
Tél. : 01 30 32 32 00
Fax : 01 30 32 33 80